

**REGLEMENT**  
**PALEOTRAIL DES CHARENTES**

**7ème édition**

**Samedi 15 et Dimanche 16 décembre 2018**

**Article 1 - Organisation :**

SAINTES TRIATHLON  
68 Cours du Maréchal Leclerc  
17100 Saintes

**Article 2 - Définition de l'épreuve :**

*Le Paléotrail des Charentes est une épreuve sportive déclinée sur :*

**Epreuve nocturne du samedi 15 :**

- 8km: Départ à 19h00
  - Le concurrent devra **obligatoirement** être équipé d'un éclairage individuel (lampe frontale ou pectorale), d'un sifflet, et d'un téléphone portable.

**Epreuves du dimanche 16**

\* 4 courses natures

- 40 km : Départ à 8h30
- 23km: Départ à 9h00 (comptant pour le Challenge départemental des Trails 17)
- 14 km: Départ à 10h15 (comptant pour le Challenge départemental des Trails 17)
- 8km: Départ à 10h45

\* 1 course nature CANITRAIL( voir aussi le règlement complémentaire « Canitrail »)

- 8km: Départ à 8h45

***Un contrôle vétérinaire obligatoire sera effectué lors du retrait du dossard le dimanche matin.***

***Aucun concurrent accompagné d'un chien ne pourra prendre le départ d'une autre course que le 8km Canitrail.***

\* un parcours d'environ 10km (aucun classement, pas de chronométrage) :

- Rando pédestre: Départ libre entre 9h00 et 10h00 (les marcheurs devront faire très attention aux coureurs et devront bien évidemment leur laisser la priorité).

*Départ et Arrivée : Paléosite, St Césaire*

*Les parcours traversent des propriétés privées dont l'accès n'est autorisé que le jour de la course. Ils empruntent également des sentiers, en bois et sous-bois, principalement sur les communes de St Sauvant, St Césaire, St Sulpice de Cognac, Chérac, Chaniers, et Dompierre sur Charente.*

*Les parcours sont intégralement balisés.*

*Chaque responsable de secteur vérifiera, avant le départ des courses, la mise en place du balisage et des signaleurs.*

*L'épreuve se déroule en une seule étape.*

**Aucun accompagnateur, suiveur en VTT n'est autorisé sur les parcours**

### **Article 3- Conditions d'admission des concurrents :**

#### Courses:

Fournir obligatoirement un certificat médical de non contre-indication à la course à pied en compétition daté de moins d'un an au 16 Décembre 2018 ou une photocopie de la licence (fftri/ffa) en cours de validité.

8km: A partir de Cadets (2002-2003).

14km: A partir de Juniors (2000-2001)

23km: A partir de Séniors (1980 à 1996)

40km: A partir de Séniors (1980 à 1996)

Un challenge « 8km nocturne + 14km » est proposé

### **Article 4 – Inscriptions et Retrait des dossards :**

#### **Inscription en ligne uniquement, via chronom**

PLACES LIMITEES PAR COURSE - Aucun remboursement ne sera effectué.

Le chronométrage est réalisé par une entreprise spécialisée CHRONOM

La puce fournie doit être portée autour de la cheville durant toute la course.

**La perte ou la non-restitution de la puce sera facturée 20€ à l'athlète concerné.**

Le retrait des dossards s'effectue à l'intérieur même du Paléosite **la veille ou le jour de la course selon les horaires ci-dessous :**

#### **Horaires du retrait des dossards:**

Samedi 15/12:           **17h00 – 20h00 POUR TOUTES LES COURSES sauf Canitrail**

Dimanche 16/12 :       **7h30 (40 km, 23 km et Canitrail),**

**8h30 (14 km et 8 km)**

### **Article 5 – Ravitaillement :**

Des responsables ravitaillement sont désignés pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

1 ravitaillement pour le 14km.

2 ravitaillements pour le 23km,

3 ravitaillements pour le 40km.

Se rajoute à ceux-là, le ravitaillement de fin de course.

*Des sacs poubelles seront à disposition aux ravitaillements, aucun déchet ne devra être jeté en dehors de ces zones de propreté, cela entraînera une sanction, voire une disqualification immédiate du concurrent. Une sanction de 15 minutes pour jet de détritrus pourra être prononcée à l'issue de l'épreuve, si l'acte est avéré par un bénévole.*

Pour info: 1 mouchoir en papier met 3 mois à se dégrader, un emballage énergétique met 450 ans, une bouteille plastique: 1000 ans....

Matériel **fortement conseillé** pour les coureurs du 23km et 40km

- une réserve d'eau 1litre mini,

- réserve alimentaire.

Aucune assistance autorisée pendant les courses.

### **Article 6 - Catégories - Classements :**

Les catégories d'âge sont les suivantes :

Cadets: 2002/2003, Juniors: 2000/2001, Espoirs : 1997/1998/1999, Séniors : 1980 à 1996, Vétérans: 1979 et avant.

### **Récompenses :**

Aux 3 premiers Hommes et Femmes de chaque course, ainsi qu'au premier de chaque catégorie non représentée dans le Top 3 scratch. L'organisation se laisse le droit de ne récompenser que la catégorie d'âge général (c'est à dire Master et non V1, V2, ...).

Pour le Canitrail et le challenge « 8km nocturne et 14km », récompenses pour les 3 premiers hommes et pour les 3 premières femmes du scratch.

### **Article 7 - Postes de contrôle et barrières horaires:**

Des postes de contrôle seront répartis le long du parcours, et constitueront des sites de pointage obligatoires pour les concurrents. Le contrôle à l'arrivée permettra au chronométreur d'établir le classement de l'épreuve.

Certaines routes ne seront pas fermées le jour de la course, le respect des consignes des signaleurs est obligatoire.

### **Barrières du 40km :**

\*1<sup>ère</sup> **barrière** section de 14 km à franchir en 1h55, soit avant 10h25 (environ 7,5km/h - 8'00/km)

*vous serez redirigé sur le parcours 23km, vous serez classés sur cette course.*

\*2<sup>ème</sup> **barrière** section de 16,5km (30,5km cumulé) à franchir en 2h25, soit avant 12h50 (environ 6,5km/h - 9'14/km)

*disqualifiante, vous rallierez l'arrivée en suivant les derniers km du parcours 8km.*

### **Barrière du 23km :**

\*15,5km à réaliser en 2h25, soit avant 11h25 (environ 6,5km/h – 9'14/km)

*disqualifiante, vous rallierez l'arrivée en suivant les derniers km du parcours 8km.*

### **Barrière du 14km**

\*6km à réaliser en 1h, soit avant 11h15 (environ 6,5km/h - 9'14/km)

*disqualifiante, vous rallierez l'arrivée en suivant les derniers km du parcours 8km.*

### **Des commissaires de course seront présents à ces barrières pour :**

>>1<sup>ère</sup> barrière du 40km : noter le n° de dossard des participants redirigés sur le 23km.

>>Barrières disqualifiantes : retirer la puce et biffer le dossard des participants redirigés sur le 8km.

Les participants s'engagent à **respecter la décision et suivre les instructions des commissaires de course.**

En cas de refus, l'organisateur ne pourra assurer la sécurité du participant sur la course, ni le balisage, ni les ravitaillements.

### **Article 8 - Abandon :**

En cas d'abandon, le concurrent doit obligatoirement prévenir le responsable du poste de contrôle le plus proche et lui remettre sa puce et son dossard.

Pas de navette pour le retour au point de départ.

### **Article 9 - Sécurité et Assistance :**

Elle sera assurée par un réseau de postes de contrôles, de signaleurs, d'ouvriers et d'un serre-file. Une équipe médicale sera présente pendant toute la durée de l'épreuve. Mais elle ne saurait remplacer la vigilance et la responsabilité personnelle des participants et des membres de l'organisation.

### **Article 10 – Assurance / responsabilité :**

L'épreuve est couverte par une assurance responsabilité civile souscrite par les organisateurs. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence et il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Il est expressément indiqué que les coureurs participent à la compétition sous leur propre et exclusive responsabilité. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance consécutifs à un mauvais état de santé.

La responsabilité de l'Association sera dégagée dès le retrait du dossard pour abandon, pour disqualification (non respect du tracé, dégradation ou non respect du milieu naturel), par décision médicale ou sur décision du Directeur de la Course.

### **Article 11 - Réclamations / Jury :**

Elles seront recevables par écrit dans les 30 minutes après l'affichage des résultats provisoires.

### **Article 12 - Modification du parcours / Clôture des inscriptions :**

En cas de mauvaises conditions météorologiques, et pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit d'arrêter l'épreuve en cours, de modifier le parcours, et l'emplacement des postes d'assistance sans préavis.

### **Article 13- Parking**

Les places sur le parking du Paléosite sont limitées. Des bénévoles seront présents pour vous orienter au mieux afin de vous garer sans saccager les bords de route, fossés et autres champs privés. En fonction du nombre de participants, il se peut que vous soyez obligés de vous garer à 1/2km du Paléosite. Prévoyez-le !!!

### **Article 14 - Conditions Générales :**

- Les concurrents doivent :*
- respecter l'environnement, les lieux traversés*
  - respecter les bénévoles sans qui rien ne serait possible*
  - pointer à tous les postes de contrôle*
  - signaler leur abandon ou tout arrêt prolongé à l'organisation*
  - porter le dossard devant et bien visible durant toute l'épreuve*
  - suivre strictement le parcours*
  - se soumettre aux contrôles anti-dopage (s'il y en a un)*
  - aider un autre coureur en difficulté*
  - Porter secours à un autre concurrent.*

*Chaque concurrent se doit d'évoluer en respectant le milieu naturel et humain.*

Tous les concurrents du Paléotrail des Charentes s'engagent à respecter ce règlement par le seul fait de leur inscription et dégagent la responsabilité des organisateurs pour tous incidents ou accidents pouvant survenir avant, pendant, ou après l'épreuve découlant du non-respect de ces règlements.

Les concurrents s'engagent à accepter sans conditions leurs prises de vues ou de son, ainsi que l'exploitation de celles-ci à titre informatif, publicitaire ou promotionnel.

Chaque concurrent se doit d'évoluer en respectant le milieu naturel et humain.

Respect de la nature, faune et flore. Nous souhaitons ne laisser aucune trace derrière nous. Un vtt passera vérifier la propreté des chemins traversés à la fin des courses.

Pas de cris intempestifs, les animaux sont prévenus de la course.

Respect des lieux traversés, propriétés privées uniquement accessible le jour de la course, des marcheurs, chasseurs, vététistes rencontrés.

Secourir un autre concurrent est bien plus important que de perdre quelques places.

**Nous vous remercions de votre compréhension et nous vous donnons rendez vous**  
**Le week-end du 15 et 16 décembre 2018**  
**au Paléosite de St Césaire.**